

PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

28 AOÛT 2019

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, à Ville-Marie, au 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209, le **MERCREDI 28 AOÛT 2019, à 19 h 41**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa
M. Gérald Charron	, maire de Laforce
M ^{me} France Marion	, mairesse de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère-Angliers et préfet suppléant de la MRCT
M. Simon Gélinas	, maire de Lorrainville
M. Alexandre Binette	, maire de Moffet
M ^{me} Lyne Ash	, mairesse de Nédélec
M. Nico Gervais	, maire de Notre-Dame-du-Nord
M ^{me} Isabelle Coderre	, mairesse de Rémigny
M ^{me} Carmen Côté	, mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin	, maire de Saint-Édouard-de-Fabre
M. Marco Dénomme	, maire de Saint-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer	, maire de la Ville de Belleterre
M. Yves Ouellet	, maire de la Ville de Témiscaming
M. Michel Roy	, maire de la Ville de Ville-Marie
M ^{me} Patricia Noël	, présidente du Comité municipal de Laniel et représentante du territoire non organisé

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M^{me} Claire Bolduc , préfète de la MRCT

ÉTAIT ABSENT :

M. Guy Abel , maire de Duhamel-Ouest

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault	, coordonnateur au service d'aménagement
M ^{me} Christelle Rivest	, directrice des ressources financières, humaines et matérielles
M ^{me} Jessica Morin-Côté	, greffière et secrétaire-trésorière adjointe
M ^{me} Katy Pellerin	, directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles
M ^{me} Lyne Gironne	, directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le conseil de la MRC s'est réuni en réunion privée de 17 h 30 à 19 h 41.

08-19-284

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE À 19h41 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M^{me} France Marion
appuyé par M. Yves Ouellet
et résolu unanimement

- **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.
- **QUE** l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Information

MOT DE LA PRÉFÈTE.

M^{me} Bolduc mentionne l'été particulièrement magnifique vécu au Témiscamingue cette année, autant au niveau de la température que des nombreuses activités qui se sont déroulées sur le territoire.

Comme plusieurs élus, M^{me} Bolduc a eu l'occasion de participer à plusieurs de ces activités. Elle souligne la contribution des municipalités impliquées et remercie notamment M. Nico Gervais, maire de Notre-Dame-du-Nord pour le Rodéo du Camion, M^{me} Carmen Côté, mairesse de St-Bruno-de-Guigues, pour le Festival Western et M. Michel Roy, maire de Ville-Marie, pour la Foire gourmande.

Elle souligne également la 12e édition du Kipawa Countryfest qui a attiré un lot important de visiteurs et mentionne que ce festival constitue un événement incontournable de l'été témiscamien. Elle félicite l'organisation du Kipawa countryfest.

Elle tient à souligner la chance que le Témiscamingue a eue de recevoir une étape du Tour de l'Abitibi. Elle remercie les maires et mairesses qui se sont grandement impliqués pour l'étape du Tour de l'Abitibi qui s'est avérée la plus longue et la plus difficile pour les participants. Un chandail, signé par les trois gagnants de l'étape témiscamienne, a été remis à la MRC de Témiscamingue. Ledit chandail circulera dans les municipalités qui recevaient l'étape témiscamienne. M^{me} Bolduc remet le chandail à M. Nico Gervais, maire de la municipalité du point de départ et d'arrivée de l'étape témiscamienne où les conseillers se sont impliqués à un très haut niveau dans la préparation et le déroulement de l'étape. Ce chandail sera affiché dans la salle du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord.

Information

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE, S'IL Y A LIEU (CM, ART. 150).

1re partie

Des questions sur la date de sortie du rapport d'ingénieur et du rapport de la firme l'Escabeau concernant la piscine de Ville-Marie, le plan d'action pour le financement de la piscine, le rapport d'échantillonnage de l'Organisme du bassin versant du Témiscamingue sont posées par des membres de l'assistance.

08-19-285

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2019.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2019 ayant été remis ou transmis par courriel et par le biais de la plateforme à tous les conseillers;

Il est proposé par M. Marco Dénomme
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

- **QUE** ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Information

SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2019 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROÉLECTRIQUE COMMUNAUTAIRE – PROJET ONIMIKI.

Une délégation de 10 membres du conseil participera à la mission exploratoire de la minicentrale hydroélectrique de Val-Jalbert, le 5 septembre prochain dans le contexte de l'avancement du projet Onimiki. Une visite des lieux et des discussions avec les porteurs du projet sont prévues.

Information

SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2019 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE - LA CONNECTIVITÉ (TÉLÉPHONIE MOBILE ET INTERNET HAUTE VITESSE).

L'entreprise Cogeco a sollicité une rencontre auprès de la préfète pour voir les opportunités de desserte de services sur le territoire du Témiscamingue, rencontre prévue au cours du mois de septembre.

M^{me} Bolduc a entrepris des démarches auprès de l'entreprise Bell en lui demandant de clarifier sa position face aux nouvelles obligations du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de réduire considérablement les tarifs de revente imposés aux compagnies indépendantes qui utilisent son réseau. En effet, à la suite à cette décision, Bell avait annoncé qu'elle supprimerait environ 200 000 foyers du programme d'expansion de l'Internet en milieu rural.

Monsieur Alexandre Binette questionne le conseil à savoir si la MRC de Témiscamingue devrait intervenir dans le conflit entre Cablevision et Vidéotron, sur le déploiement de services Internet dans la région. Madame la préfète propose de ne pas s'ingérer dans les pratiques commerciales de ces entreprises et de travailler à favoriser un accès aux services par d'autres alternatives. D'ailleurs, M. Binette est invité à titre de représentant auprès du GIRAT, à voir auprès de cet organisme, quelle est leur position.

D'un autre côté, le projet mobile A-T suit son cours. Comme prévu, deux tours seront installées et mises en fonction en 2019 à Belleterre et à Kipawa.

Information

SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2019 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE - PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU TÉMISCAMINGUE.

Après le congé estival, les activités de la planification stratégique reprennent le 10 septembre prochain.

Toutefois, la couverture médiatique du Témiscamingue a été abondante durant la saison estivale. Une bonne portion de cette couverture provient du Parc national d'Opémican, mais l'autre portion provient assurément des retombées de la Stratégie d'attraction lancée au mois de mai dernier.

En ce qui a trait aux grands enjeux du territoire, Monsieur Gérald Charron, maire de Laforce, souligne qu'il est déçu de constater que nous parlons peu des « Services de proximité dans les municipalités ». Il est alors convenu que ce point sera désormais inscrit dans le suivi des grandes priorités 2019 de la MRC de Témiscamingue.

Information

SUIVI D'ENJEUX PONCTUELS - NOUVELLE INFRASTRUCTURE AQUATIQUE.

Tel que précisé à la période de questions, les rapports de la firme l'Escabeau sont attendus pour le 6 septembre prochain. Avant de rendre ceux-ci publics, les membres du conseil prendront le temps d'analyser le contenu du rapport de la MRC.

La semaine dernière, une délégation d'élus du Témiscamingue, composée de M^{me} Bolduc, préfète de la MRC, M^{me} Carmen Côté et M. Daniel Barrette ont rencontré Madame Isabelle Charest, ministre déléguée aux loisirs et aux sports qui était de passage à Amos pour une rencontre portant sur le prochain programme d'infrastructures sportives du gouvernement.

Lors du tour de table sur les besoins en infrastructures et les enjeux régionaux, M^{me} Bolduc a soulevé l'importance de privilégier les infrastructures qui sont structurantes pour le milieu et pour lesquels plusieurs municipalités se regroupent et joignent leurs efforts.

Information

SUIVI D'ENJEUX PONCTUELS - DEMANDE DES CLUBS EXOTEM ET OMÉGA.

Une rencontre a eu lieu entre les représentants des clubs Exotem et Omega, M^{me} Bolduc et M^{me} Gironne. Lors de cette rencontre, les représentants des clubs de natation et de sauvetage sportif ont mentionné avoir des besoins en déplacement sur le territoire afin de pouvoir utiliser les infrastructures aquatiques situées à Témiscaming. Ceux-ci estimaient les coûts de déplacement à 4 000\$ par session, pour les sessions d'automne, d'hiver et de printemps et devaient déposer une demande écrite de leurs besoins. Aucun document n'a été déposé, malgré des demandes répétées.

Les membres du conseil désirent qu'il y ait équité entre la pratique de tous les sports sur le territoire de la MRC. En ce sens, ils réfèrent les représentants des 2 clubs à l'organisme le Baladeur.

Information

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - RAPPORT D'ACTIVITÉS – ÉVOLUTION MENSUELLE DES COÛTS ET DES VOLUMES DU RECYCLAGE, DES DÉCHETS ET DU COMPOSTAGE À L'ÉCOCENTRE.

Le conseil de la MRC prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que du tableau sur les poids de déchets par municipalité.

08-19-286

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - OCTROI D'UN CONTRAT CONCERNANT L'ENFOUISSEMENT ET LE TRANSPORT DES DÉCHETS (APPEL D'OFFRES NO 07-2019).

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publiques n° 07-2019, autorisée par le conseil de la MRCT le 19 juin dernier, résolution n° 06-19-243, concernant l'enfouissement des déchets, transport inclus;

CONSIDÉRANT QUE l'entente serait d'une durée de trois (3) ans, avec deux (2) années d'option;

CONSIDÉRANT QUE la MRC n'a reçu qu'une seule soumission et que celle-ci était jugée conforme au devis de soumission (cahier des charges) du 22 juillet 2019 :

Soumissionnaire	Total pour les trois (3) années du contrat (avant taxes)
1. Multitech Environnement (Rouyn-Noranda)	1 979 102 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de l'entreprise Multitech Environnement de Rouyn-Noranda est le seul soumissionnaire conforme, pour un montant de 1 979 102 \$ pour les 3 années du contrat (avant taxes);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 16 août dernier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Alexandre Binette
appuyé par M. Michel Roy
et résolu unanimement

- **D'OCTROYER** à Multitech Environnement de Rouyn-Noranda, étant le seul soumissionnaire conforme, le contrat pour l'enfouissement des déchets, incluant le transport, au coût annuel estimé de 652 303 \$ pour la 1^{re} année du contrat, 659 618 \$ pour la 2^e année et 667 182 \$ pour la 3^e année, avant taxes et redevances, pour un total de 1 979 102 \$ pour les trois (3) premières années du contrat et au coût de 674 746 \$ et 682 372 \$ pour les 4^e et 5^e années d'option, avant taxes et redevances.

Le préambule ci-dessous fait partie intégrante de la présente résolution.

La préfète et la directrice générale sont par les présentes autorisées à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, les soumissions reçues, ainsi que la présente résolution tiennent lieu de contrat entre l'entreprise Multitech Environnement et la MRC de Témiscamingue.

L'entente est d'une durée de trois (3) ans, du 12 septembre 2019 au 11 septembre 2022, avec deux (2) années d'option (du 12 septembre 2022 au 11 septembre 2024) à la discrétion de la MRCT, et ce, en fonction des tonnages réels acheminés au site d'enfouissement.

08-19-287

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - VERSEMENT EN VERTU DE LA CLAUSE 1.4.3 PRÉVUE DANS L'ENTENTE SIGNÉE AVEC TRICENTRIS.

CONSIDÉRANT QU'en janvier 2017, la MRC de Témiscamingue a conclu une entente avec Tricentris - tri, transformation et sensibilisation dans laquelle cette dernière s'engage à effectuer le tri des matières recyclables provenant du territoire de la MRC de Témiscamingue et d'assurer la mise en marché de ces matières;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est valide du 14 avril 2017 au 14 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE cette entente (clause 1.4.3) prévoit que le conseil d'administration de Tricentris peut demander à la MRC de Témiscamingue une subvention exceptionnelle maximale de 78 689.79\$ (avant taxes);

CONSIDÉRANT QUE le montant maximal prévu à la clause 1.4.3 de l'entente est indexable chaque année selon la variation de l'indice des prix à la consommation pour les mois de décembre à la consommation (IPC), sur une base mensuelle non désaisonnalisée pour la grande région de Montréal, tel qu'établi par Statistique Canada en janvier de chaque année ainsi qu'en fonction de la nouvelle population inscrite à la gazette officielle;

CONSIDÉRANT QUE cette année le conseil d'administration a décidé d'utiliser cette clause et réclame un montant de 92 371,47\$ (incluant les taxes) à la MRC de Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE Tricentris invoque notamment les arguments suivants pour justifier cette demande :

- La difficulté de trouver des preneurs pour les fibres produites par Tricentris;
- La baisse importante de la valeur du carton qui est passé de 200\$ la tonne en 2018 à 30\$ la tonne en 2019;
- Une hausse de 800 000\$ de la prime d'assurances;
- La pénurie de main-d'œuvre et les nouvelles obligations salariales prévues par le *Règlement sur les agences de placement de personnel et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires* actuellement à l'étude.

CONSIDÉRANT QUE le montant de 92 371,47\$ avait été budgétisé dans la portion liée à la valorisation des matières résiduelles, mais qu'il avait été réparti sur 5 ans (soit environ 16 000\$ plus taxes par année);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marco Dénommé
appuyé par M. Norman Young
et unanimement résolu

- **DE VERSER** à Tricentris - tri, transformation et sensibilisation un montant de 92 371,47\$ (incluant les taxes) à titre de subvention exceptionnelle prévue à l'article 1.4.3 de l'entente en vigueur entre la MRC de Témiscamingue et Tricentris.

Un montant budgétisé de 15 738\$ sera pris à même le poste budgétaire « Traitement du recyclage Tricentris » et le solde sera pris du poste budgétaire « surplus du centre de valorisation ».

Note : M. Bruno Boyer, maire de la ville de Belleterre, se joint à la rencontre, il est 20 h 34.

Information

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : RECOMMANDATIONS DU CAGE, S'IL Y A LIEU - SUIVI – DOSSIER DE LA PELLE MÉCANIQUE (EXCAVATRICE).

Lors de la séance du conseil du 19 juin dernier, le point sur l'autorisation pour lancer un appel d'offres pour l'acquisition d'une pelle mécanique (excavatrice) a été reporté à une séance ultérieure.

En effet, un rapport d'expertise avait été demandé afin d'évaluer l'état de l'équipement. Lors de la rencontre du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 16 août dernier, les membres ont recommandé de ne pas à court et moyen terme lancer un appel d'offres pour l'achat d'une nouvelle pelle et de procéder plutôt à la réparation de celle-ci.

08-19-288

GAMME - ENGAGEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE AU PROJET MOBILE A-T.

CONSIDÉRANT la signature de l'Entente sectorielle de développement pour la réalisation du projet « Mobile A-T : Implantation de 32 sites cellulaires LTE-A en Abitibi-Témiscamingue » par l'ensemble des parties, à la fin du mois de mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE pour la MRC de Témiscamingue, ce projet permettra l'implantation de 10 nouveaux sites, répartis sur l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QUE dans l'entente, l'engagement de chacune des parties est confirmé et qu'au niveau financier, la MRC s'engage à déboursier un montant de 114 720 \$, réparti sur 3 années (2018-2019, 2019-2020, 2020-2021);

CONSIDÉRANT QU'une enveloppe de 50 000\$ avait été réservée en 2016 dans le fonds de développement des territoires afin de faire l'embauche d'une ressource destinée au développement de l'internet

haute vitesse au Témiscamingue, et qu'il reste une disponibilité budgétaire d'environ 35 000 \$;

CONSIDÉRANT la résolution no 06-18-204 du conseil de la MRC qui donnait son appui financier au projet Mobile A-T;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du GAMME;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Yves Ouellet
et résolu unanimement

- **DE RÉSERVER** un montant de 114 720 \$ dans l'enveloppe du Fonds de développement des territoires (FDT) pour 2019-2020, réparti sur 3 versements (2019, 2020 et 2021).
- **D'AUTORISER** le 1^{er} versement auprès de Gestion de l'inforoute régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (GIRAT) pour un montant de 38 240 \$, pris à même l'enveloppe 2019-2020 du FDT, du volet 3 « Projets spéciaux » dont la portion de 35 000\$ qui avait été réservé dans l'enveloppe 2016-2017 du FDT.

Information

GAMME - 2E APPEL DE PROJET POUR LES VOLETS 1 (MUNICIPALITÉ LOCALE) ET 2 (ORGANISME).

Adoptée lors du Conseil de la MRC du 19 décembre 2018 et effective pour l'année 2019, la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie comprend différents volets dont deux sont présentement en appel de projet.

Le volet 1 s'adresse aux municipalités locales et le volet 2 s'adresse aux organismes appuyés du milieu municipal. Ces deux volets sont similaires, outre le public cible, et fonctionnent par appel de projets à date fixe. Le deuxième appel de projets est en cours et prendra fin le mardi 24 septembre 2019 à 16h. Ces volets sont tous deux axés sur la qualité de vie et la vitalisation du milieu.

À la suite du premier appel de projets, une enveloppe résiduelle de 80 455 \$ est actuellement disponible au volet 1 dédié aux municipalités. L'enveloppe du volet 2 pour les organismes appuyés du milieu municipal, quant à elle, affiche un solde disponible de 35 000 \$.

08-19-289

PARC INFORMATIQUE - REHAUSSEMENT DU RÉSEAU: AUTORISATION POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT QUE le système informatique actuel, relié à la fibre optique et permettant le réseautage de la plupart des municipalités ainsi que la MRC a dépassé ces années de vie utile;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs pannes sont survenues dans les dernières semaines; ne permettant plus aux municipalités et à la MRC d'accéder au réseau internet et au réseau local, causant une perte d'efficacité et de temps;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle solution a été proposée par Services Informatiques Logitem Inc., incluant des équipements plus performant et plus sécuritaire;

CONSIDÉRANT QU'un montant a été accumulé à même le service du parc informatique, au fil des ans, afin de prévoir ce remplacement éventuel;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur la gestion contractuelle de la MRC de Témiscamingue est en vigueur et qu'il permet la passation de ce type de contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Drouin
appuyé par M^{me} Lyne Ash
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** la MRC de Témiscamingue de mandater Services Informatique Logitem inc. à procéder à l'achat et au remplacement des équipements de réseautage, pour un coût total de 45 378 \$, soit 27 103 \$ en équipement et 18 275 \$ pour l'installation et la configuration de chaque bâtiment relié au réseau large bande dans les municipalités locales et la MRC de Témiscamingue. Cette dépense sera payée à même le Fonds de réserve du parc informatique.

Le co-contractant doit s'engager à respecter les clauses prévues au Règlement sur la gestion contractuelle et remplir la déclaration qui y est également prévue.

08-19-290

SERVICE D'ÉVALUATION: OCTROI D'UN MANDAT DE MODERNISATION DE FICHES ICI.

CONSIDÉRANT QUE la modernisation obligatoire des fiches industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI), mise en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en 2010, et dont l'établissement des valeurs doivent être sous une fiche modernisée pour tous rôles d'évaluation déposés depuis 2016;

CONSIDÉRANT QUE toutes les fiches résidentielles ont été modernisées pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE pour effectuer la modernisation des fiches ICI, le service d'évaluation doit se tourner vers des firmes ayant l'expertise pour réaliser l'inspection de ces immeubles;

CONSIDÉRANT QU'UN montant de 25 000 \$ est mis au budget annuellement, et ce depuis 2016 pour réaliser ce mandat;

CONSIDÉRANT QUE 329 dossiers ICI devaient être modernisés, dont 110 fiches ont été réalisées dans les dernières années;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire pour poursuivre la modernisation des dossiers, incluant les inspections sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue a mis en concurrence deux entreprises et deux offres de services ont été déposées, soit :

- Servitech : offre de services à 21 500 \$ (avant taxes) pour l'inspection de 25 dossiers à l'automne 2019 (environ 860 \$ par dossier);
- CIM Évaluation (FQM) : offre de services à 35 000 \$ (avant taxes) pour l'inspection de 73 dossiers d'ici le 31 décembre 2019 (environ 480 \$ par dossier);

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur la gestion contractuelle de la MRC de Témiscamingue est en vigueur et qu'il permet la passation de ce type de contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Isabelle Coderre
et résolu unanimement

- **D'OCTROYER** le mandat de la modernisation et l'inspection de 73 dossiers ICI, à CIM Évaluation foncière de la FQM, au coût de 35 500 \$, avant les taxes, d'ici le 31 décembre 2019.
- **QUE** la dépense sera payée à même le budget, au compte 4-02-150-00-649-01.

Le co-contractant doit s'engager à respecter les clauses prévues au Règlement sur la gestion contractuelle et remplir la déclaration qui y est également prévue.

08-19-291

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) -
ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2018-2019.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (MRC), par son mandat, soutient l'entrepreneuriat de même que le développement local et régional;

CONSIDÉRANT QUE l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC vient appuyer la MRC dans ces champs de compétences;

CONSIDÉRANT QUE par l'aide gouvernementale accordée à la MRC sous forme de subventions, le FDT s'est vu remplacer les divers programmes de soutien financier que la MRC recevait en matière d'aménagement, de développement local et rural et de soutien à l'entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2018-2019, la MRC de Témiscamingue a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 1 050 363 \$ du FDT;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Carmen Côté
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- **D'ADOPTER** le rapport annuel d'activités du Fonds de développement des territoires 2018-2019.

Information

AVIS DE LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LA VENTE, LA LOCATION ET L'OCTROI DE DROITS IMMOBILIER SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT.

Les membres du conseil de la MRC de Témiscamingue prennent acte de l'avis concernant le *Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État* (Loi sur les terres du domaine de l'État) présenté au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et le Regroupement des Associations-Club, chasseurs, pêcheurs, archers, tir de l'Abitibi-Témiscamingue en juillet 2019.

08-19-292

APPUI À LA MRC DES ETCHEMINS - PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL).

CONSIDÉRANT la résolution 2019-07-23 de la MRC des Etchemins demandant l'appui des MRC du Québec concernant le Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales (PIIRL);

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue a procédé à la réalisation d'un PIIRL pour l'ensemble des municipalités de son territoire et que ledit plan a pour but de déterminer les interventions nécessaires et prioritaires à court, moyen et long terme pour redresser et maintenir en bon état le réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE la planification quinquennale du PIIRL, approuvée par le ministère des Transports du Québec (MTQ), prévoyait la réalisation des travaux sur une période de 5 ans, soit de 2016 à 2020 inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a annoncé au milieu municipal, en juin 2019, qu'il n'y avait plus d'argent pour poursuivre travaux, et ce, sans proposer aucune solution de rechange;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Roy
appuyé par M^{me} Isabelle Coderre
et résolu unanimement

- **DE DEMANDER** au Gouvernement du Québec d'injecter les sommes nécessaires pour permettre la réalisation complète des travaux inscrits dans les Plans d'intervention en Infrastructures Routières Locales (PIIRL).
- **DE SOLLICITER** l'appui de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour qu'elles revendiquent le financement pour la réalisation complète du PIIRL.
- **DE TRANSMETTRE** la présente résolution à :
 - M. François Bonnardel, ministre des Transports du Québec;
 - M. Pierre Dufour, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

- M^{me} Émilise Lessard-Therrien, députée de Rouyn-Noranda - Témiscamingue;
 - M. Jacques Demers président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);
 - M. Alexandre Cusson, président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ);
- **DE TRANSMETTRE** la présente résolution à toutes les municipalités de la MRC de Témiscamingue et au Gouvernement du Québec, au ministère des Transports et aux unions municipales.

08-19-293

FINANCEMENT DU PROGRAMME RÉNORÉGION PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION.

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux sont très sensibles à la situation des familles moins favorisées vivant dans leur communauté;

CONSIDÉRANT QUE le programme RénoRégion a bénéficié à plusieurs familles défavorisées de notre MRC;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne des sommes engagées pour ce programme dans les trois dernières années fut de 15,5 M\$;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a rendu publique une répartition des montants par MRC décrétant une coupure de 7,63 M\$ par rapport à l'enveloppe prévue pour ce programme en 2017-2018 et 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE la répartition annoncée reste tout à fait insuffisante pour répondre aux besoins et que, dans plusieurs cas, elle ne permettra même pas de répondre aux demandes en attente dans plusieurs MRC;

CONSIDÉRANT QU'après une analyse comparative des répartitions consenties ces dernières années, il est ressorti de la répartition des montants de 2019-2020 que cela pénalise davantage les MRC qui utilisent le plus le programme et celles qui en ont le plus besoin;

CONSIDÉRANT l'utilisation croissante du programme constatée ces dernières années et que les MRC reçoivent davantage de demandes d'aide;

CONSIDÉRANT QUE l'excellente situation budgétaire du gouvernement lui donne toute la latitude nécessaire pour intervenir auprès des familles les plus vulnérables et que rien ne justifie une diminution de 40 % des sommes allouées au programme RénoRégion;

CONSIDÉRANT QUE la rigidité des critères d'admissibilité à ce programme est également très restrictive et ne permet pas d'aider équitablement les foyers à plus faible revenu dépendamment de la région dans laquelle ils se trouvent et que des changements doivent être apportés pour permettre à un plus grand nombre de familles d'en bénéficier;

CONSIDÉRANT l'importance du programme RénoRégion pour les municipalités et pour le maintien d'une qualité de vie pour les populations les plus démunies et vulnérables du territoire;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un outil essentiel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a confirmé avoir renfloué le programme AccèsLogis au détriment du programme RénoRégion;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Lyne Ash
et résolu unanimement

- **DE DEMANDER** à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre des Finances de rétablir l'enveloppe de 20 M\$ du programme RénoRégion pour cette année et d'en assurer la pérennité pour les années à venir.
- **DE DEMANDER** à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de mettre en place un comité conjoint avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et la Société d'habitation du Québec ayant pour mandat de revoir les normes du programme afin de permettre aux populations défavorisées d'avoir plus facilement accès au programme quel que soit le territoire qu'elles habitent.
- **DE TRANSMETTRE** une copie de cette résolution à M^{me} Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à M. Éric Girard, ministre des Finances, à M^{me} Émilise Lessard-Therrien, députée de Rouyn-Noranda - Témiscamingue, à la présidente de la Société d'habitation du Québec, M^{me} Guylaine Marcoux, et à la FQM.

08-19-294

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION.

CONSIDÉRANT QU'une erreur d'écriture s'était glissée dans le procès-verbal de la séance du conseil du 19 décembre 2018 dans le numéro du règlement;

CONSIDÉRANT QUE cette erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Marco Dénommé
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- **D'ACCEPTER** le procès-verbal de correction tel que présenté.

08-19-295

PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL ET LES RÉUNIONS DE TRAVAIL.

CONSIDÉRANT les nombreuses demandes de rencontres par des organismes ou ministères auprès du conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ces rencontres retranchent une portion importante des séances de travail qui se déroulent généralement une heure avant la séance du conseil;

CONSIDÉRANT QUE pour accommoder les demandes les séances de travail sont souvent prolongées d'une demi-heure, voire même une heure;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour les membres du Conseil de pouvoir se réserver du temps de travail de qualité pour faire cheminer des dossiers;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs membres du conseil occupent un emploi en plus d'assumer leurs responsabilités municipales, souhaitent ainsi que la durée des séances du conseil et de la rencontre préparatoire ne se prolongent pas indûment;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Maurice Laverdière
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- **D'ÉTABLIR** le mode de fonctionnement comme suit :
 - Prévoir une réunion de travail aux 6 semaines pour les demandes de rencontres par les organismes ou divers intervenants (durée de 2 h 30). Ces rencontres de travail seront aussi l'occasion d'approfondir des dossiers d'intérêt pour les membres du Conseil lorsque requis.
 - Tenir un lac à l'épaule par année en mai ou juin.
 - Maintenir la réunion plénière pour l'adoption du budget annuel en novembre.
 - Débuter les séances du conseil à 18h30, mais conclure pour 21 h 30.
 - Toutes les réunions ci-haut mentionnées sont rémunérées.
 - Regrouper les différents organismes ou intervenants aux 6 semaines. Réunion rémunérée. Durée de 2h30.

La première rencontre de travail aura lieu le 12 septembre à 19 h, sous 2 volets (rencontre avec la direction régionale du Ministère des Transports et une autre rencontre avec les candidats aux élections fédérales).

Information

DÉPÔT DU RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES ÉLECTIONS 2017.

Conformément aux dispositions du chapitre XIII de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport d'activités d'élections de la trésorière pour l'année 2017.

Ce rapport est déposé aux membres du conseil de la MRC lors de la session régulière du 28 août 2019 et une copie conforme sera transmise au Directeur général des élections (DGE).

Information **ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA MRC DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MOBILISATION-DIVERSITÉ.**

Les membres du conseil de la MRC de Témiscamingue prennent acte du dépôt de la lettre du ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) qui accepte la demande de soutien financier de la MRC de Témiscamingue dans le cadre du Programme de *Mobilisation-Diversité*. Le MIDI a attribué à la MRC un montant d'aide financière maximum de 44 722\$ pour l'année 2019-2020.

Ce programme sert notamment à appuyer les municipalités dans l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives afin de favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Information **CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, DU 26 AU 28 SEPTEMBRE 2019, SOUS LE THÈME « PORTE-PAROLE DES RÉGIONS ».**

Les membres du conseil prennent acte que le Congrès de la Fédération québécoise des municipalités du Québec se tiendra du 26 au 28 septembre 2019, au Palais des congrès à Québec, sous le thème « Porte-parole des régions ».

Les municipalités suivantes devraient être représentées pour ce congrès : Belleterre, Kipawa, Laverlochère-Angliers, Lorrainville, St-Bruno-de-Guigues, Témiscaming et la MRC de Témiscamingue.

Information **SUIVI – COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRCT.**

Le conseil de la MRC a pris acte du projet du procès-verbal de la réunion du 7 août 2019 du Comité administratif leur ayant été transmis.

Information **VISITE DES MINISTRES.**

Le premier ministre du Québec, M. François Legault, a demandé à tous ses ministres de se déplacer dans les toutes les régions du Québec au moins une fois par année et plusieurs se sont déplacés durant le dernier mois afin de rencontrer les élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

En effet, ces deux dernières semaines, M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, M. François Bonnardel, ministre de Transport du Québec, M^{me} Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation aux Loisirs et aux Sports et ministre responsable de la Condition féminine et M. Jonathan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles étaient présents sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Quant au ministre régional, M. Pierre Dufour, ministre des Forêts de la Faune et des Parcs, il a procédé à l'ouverture officielle du Parc Opémican le 22 août dernier, alors que la Ministre Marguerite Blais annonçait à Palmarolle l'ouverture de la première Maison des Aînées en Abitibi-Témiscamingue.

La ministre Marie-Claude Bibeau, ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, était, elle aussi, présente en Abitibi-Témiscamingue, lundi le 26 août.

M^{me} Bolduc remercie M^{me} Carmen Côté et M. Daniel Barrette pour leur présence à ces dernières rencontres ainsi que M. Alexandre Binette qui représentera la MRC de Témiscamingue au 2^e Sommet des Premières Nations et des municipalités sur la réconciliation qui se tiendra les 29 et 30 août, à Wendake.

Information DEUXIÈME ÉDITION DU RASSEMBLEMENT MIAJA.

Les 12 et 13 septembre 2019, les communautés de Kebaowek et de Wolf Lake seront les hôtes de la deuxième édition du rassemblement Miaja, un événement qui célèbre les arts, la culture et le patrimoine anichnabe.

L'édition 2019 se déroulera sous le thème de la langue anichnabe. Ce choix concorde avec l'Année internationale des langues autochtones déclarée par l'UNESCO.

Information POW WOW TRADITIONNEL DE TÉMISCAMING FIRST NATION.

Les 24 et 25 août dernier, la communauté autochtone de Témiscaming First Nation organisait la 17^e édition de son Pow-Wow traditionnel sous le thème « Honorons les enfants ». M^{me} Carmen Côté a eu l'occasion de d'y participer et a grandement apprécié l'expérience.

Informations PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE, S'IL Y A LIEU (CM, ART. 150).

2e partie

Des questions sur les constats d'infraction émis pour la gestion des matières résiduelles et la pose de pictogrammes sur des bacs sont posées par des membres de l'assistance.

08-19-296 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par M. Marco Dénommé
appuyé par M. André Paquet
et résolu unanimement

- **QUE** l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil de la MRC : 18 SEPTEMBRE 2019

Il est 21h24



Claire Bolduc, préfète



**Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière**

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.